

UNE AGENT D'EXPLOITATION DES RESEAUX

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération est une communauté d'agglomération à la fois littorale et rurale. Sa ville centre dynamise ce territoire à fort potentiel et doté d'une reconnaissance internationale.

Ce territoire à la dimension touristique très marquée se définit par son service aux habitants et aux communes qui la composent.

Depuis le 1^{er} janvier 2020 la compétence « eau et assainissement » est exercée par Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération dans le cadre d'un Service Public Industriel et Commercial (SPIC), au sein de l'atelier exploitation des réseaux et gestion patrimoniale et sous l'autorité du responsable, vous assurerez les missions suivantes :

Missions principales :

> Assure le bon fonctionnement et l'exploitation des réseaux d'eau et d'assainissement

- Réaliser l'entretien préventif et curatif des réseaux et de leurs ouvrages
- Identifier les casses, fuites, obstructions et dysfonctionnement et leur origine
- Effectuer des réparations ou interventions curatives de premier niveau.

> Réseaux d'assainissement

- Réaliser l'entretien et la maintenance des réseaux et branchements publics d'assainissement des eaux usées y compris leurs ouvrages (regards, boîtes de branchements ...)
- Réaliser l'entretien et la maintenance des réseaux et branchements publics d'assainissement des eaux pluviales y compris leurs ouvrages (regards, boîtes de branchements ...)
- Participe à la gestion des ouvrages de régulation des eaux pluviales

> Réseaux d'eau potable

- Mettre en conformité les équipements de comptage
- Entretien des réseaux de distribution et d'adduction et leurs ouvrages
- Réparer les canalisations de toute nature
- Entretien et jaugeur les équipements de défense incendie
- Entretien des sources
- Participer au suivi des coupures d'eau
-

Profil :

- Connaissances des métiers de l'eau et d'exploitation (fontainier, égoutier...)
- Maîtriser les techniques courantes de fonctionnement des réseaux d'eau et d'assainissement
- Connaître et appliquer les règles en matière d'hygiène et sécurité spécifiques aux métiers de canaliseurs, fontainier et égoutier
- Connaître et appliquer les règles en matière de signalisation temporaire de chantier
- Savoir lire et analyser des plans de réseaux, y compris sur SIG
- Savoir lire et comprendre une notice d'entretien d'équipement ou d'outillage
- Savoir réaliser une DT/DICT & un ATU et comprendre les plans des concessionnaires
- Savoir réparer une anomalie sur une canalisation
- Savoir préparer une intervention : périmètre d'intervention, matériels
- Maîtrise de l'outil informatique : bureautique, SIG, logiciels métiers

Qualités :

- Sens des responsabilités et du service public
- Travail en équipe
- Rigueur

Nature du contrat : Contrat à Durée Indéterminé (CDI) de droit privé

Poste à pourvoir : dès que possible

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) à Monsieur le Président de Golfe du Morbihan Vannes agglomération par mail à recrutement@gmvagglo.bzh ou par courrier- PIBS 2 - 30 rue Alfred Kastler - CS 70206 - 56006 VANNES CEDEX - en indiquant la référence « Agent d'exploitation des réseaux » sur votre courrier ou mail - Clôture des candidatures le 21/03/2021.

Date d'entretien : 29/03/2021.

Contact : Direction des Ressources Humaines - 02 97 68 14 24